



Bayonne, le 23 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : POINT D'INFORMATION N°7 -DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ GRATUITES À DISPOSITION DES PERSONNELS SOIGNANTS-

À compter du mardi 24 mars, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque lance deux nouveaux services gratuits à destination des personnels soignants : Transport À la Demande et mise à disposition de Velibleu.

Dans le contexte sanitaire créé par le coronavirus, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque poursuit son objectif : concilier la continuité du service public de transport et la sécurité des conducteurs et usagers.

Dans ce cadre, il lance deux nouvelles offres à compter du mardi 24 mars :

Transport À la Demande gratuit par Txik Txak Chronoplus

Le Syndicat des Mobilités a demandé à son exploitant Keolis de mettre en place un service de Transport À la Demande (TAD) à destination des personnels soignants sur les onze communes desservies par le réseau Chronoplus. Ce service sera fonctionnel du lundi au dimanche de 6h à 23h, durant toute la durée de la crise sanitaire. Il desservira le Centre Hospitalier de la Côte Basque, la clinique Belharra et la clinique Aguilera.

Transport À la Demande gratuit : comment ça marche ?

Ces trois établissements vont recueillir les besoins en mobilité de leurs personnels et communiquer à Chronoplus les lieux de prise en charge, à savoir des arrêts du réseau Chronoplus. Les bus effectueront ainsi des navettes plusieurs fois par jour.

À noter, les véhicules mis à disposition sont des véhicules de grande capacité (100 places) afin de respecter les distances réglementaires entre les passagers.

En fonction des besoins, ce service pourra être renforcé.

Mise à disposition de Vélos à Assistance Électrique Velibleu

Le Syndicat des mobilités et son prestataire KOOB ont en outre décidé de proposer la mise à disposition gratuite de Velibleu aux personnels soignants.

Le fonctionnement reste identique au fonctionnement actuel avec réservation via un smartphone (Application Velibleu sur Apple et Android).

Mise à disposition de Velibleu : comment ça marche ?

Pour en bénéficier, les personnels soignants doivent envoyer par mail une demande à axel@koboo.fr en joignant une copie de leur carte professionnelle et une copie de leur carte d'identité ou passeport. Un coupon de gratuité leur sera envoyé dans les plus brefs délais. La possibilité de réserver le vélo pour plusieurs jours sera proposée.

Durant la journée, le vélo devra être attaché à n'importe quel mobilier urbain à proximité du lieu de travail. En début et fin de location, les soignants pourront prendre ou déposer le vélo dans n'importe quelle station Vélibléu, toutes indiquées sur la carte de l'application.

Le service client sera disponible 7j/7 de 9h à 18h.

Point de situation Txik Txak

L'objectif du Syndicat des mobilités est de permettre à chacun, dans le cadre des dispositions actuellement en vigueur, de pouvoir organiser des déplacements strictement nécessaires, notamment pour celles et ceux qui ne disposent pas d'autres moyens de transport.

Ainsi, il a maintenu l'ensemble de ses lignes régulières sur les services Chronoplus, Hegobus, Car Express et Proxi'Bus, avec une offre de service réduite de 50 à 75%. Très mobilisé, les services du Syndicat des mobilités suivent avec attention l'évolution du trafic et procèdent régulièrement à des ajustements.

L'ensemble des opérateurs du Syndicat des mobilités ont mis en place des mesures de nettoyage spécifiques et renforcées des bus.

L'évolution de la situation est à suivre sur communaute-paysbasque.com.

Un article recensant toutes les dispositions concernant la mobilité est en Une et actualisé quotidiennement.

Contacts presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr